

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01598  
Numéro SIREN : 480 307 131  
Nom ou dénomination : BDO PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt 54825

## **SAS BDO PARIS**

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

## **Etats Financiers**

du 01/10/2022 au 30/09/2023

*A. Wank*  
*Certifiés conformes*  
*à l'original*

## Comptes Annuels

## Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	35 148 561	34 827 690	320 870	0,92
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>35 148 561</b>	<b>34 827 690</b>	<b>320 870</b>	<b>0,92</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>4 411 057</i>	<i>4 792 165</i>	<i>-381 108</i>	<i>-7,95</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	74 648	75 924	-1 276	-1,68
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	2 788 749	1 706 248	1 082 501	63,44
Autres produits	120 630	55 114	65 516	118,87
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>38 132 588</b>	<b>36 664 976</b>	<b>1 467 611</b>	<b>4,00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	17 676 828	15 490 283	2 186 544	14,12
Impôts, taxes et versements assimilés	504 098	680 955	-176 857	-25,97
Salaires et traitements	10 815 295	10 701 134	114 161	1,07
Charges sociales	5 062 235	4 921 074	141 161	2,87
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	384 076	315 968	68 108	21,56
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	913 496	855 468	58 028	6,78
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	25 000	112 286	-87 286	-77,74
Autres charges	171 161	60 590	110 572	182,49
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>35 552 189</b>	<b>33 137 758</b>	<b>2 414 431</b>	<b>7,29</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 580 399</b>	<b>3 527 219</b>	<b>-946 820</b>	<b>-26,84</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)		5 110	-5 110	-100,00
D'autres valeurs mobilières et créances actif im		500	-500	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>		<b>5 610</b>	<b>-5 610</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 324	11 609	7 715	66,46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>19 324</b>	<b>11 609</b>	<b>7 715</b>	<b>66,46</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-19 324</b>	<b>-5 999</b>	<b>-13 325</b>	<b>222,13</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>2 561 075</b>	<b>3 521 220</b>	<b>-960 145</b>	<b>-27,27</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	7 181	3 033	4 148	136,78
Sur opérations en capital		964 000	-964 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>7 181</b>	<b>967 033</b>	<b>-959 852</b>	<b>-99,26</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	54 000	16 772	37 228	221,96
Sur opérations en capital		3 647	-3 647	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>54 000</b>	<b>20 419</b>	<b>33 581</b>	<b>164,46</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-46 819</b>	<b>946 614</b>	<b>-993 433</b>	<b>-104,95</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	289 941	727 567	-437 626	-60,15
Impôts sur les bénéfices (X)	395 684	1 124 150	-728 466	-64,80
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>38 139 768</b>	<b>37 637 619</b>	<b>502 149</b>	<b>1,33</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>36 311 137</b>	<b>35 021 502</b>	<b>1 289 635</b>	<b>3,68</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 828 631</b>	<b>2 616 117</b>	<b>-787 486</b>	<b>-30,10</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		5 110	-5 110	-100,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 083	11 609	-2 526	-21,76

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	350 642	350 642		
Fonds commercial (1)	384 515		384 515	384 515
Autres immobilisations incorporelles	413 286		413 286	413 286
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 054 536	1 991 443	1 063 093	1 318 380
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	197 853		197 853	166 207
Autres immobilisations financières	5 275		5 275	3 775
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 406 107</b>	<b>2 342 085</b>	<b>2 064 023</b>	<b>2 286 164</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	11 560 986	1 425 028	10 135 958	11 041 408
Autres créances	949 872		949 872	1 212 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 951 122		2 951 122	3 406 898
Charges constatées d'avance (3)	199 537		199 537	216 455
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 661 517</b>	<b>1 425 028</b>	<b>14 236 489</b>	<b>15 876 884</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 067 625</b>	<b>3 767 113</b>	<b>16 300 512</b>	<b>18 163 048</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 123 372	299 394

## Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38 818	38 818
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 117	
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 828 631</b>	<b>2 616 117</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 183 566</b>	<b>5 954 935</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	25 000	54 000
Provisions pour charges	126 739	128 550
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>151 739</b>	<b>182 550</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 141	6 761
Emprunts et dettes financières diverses (3)	749 051	1 341 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 113 224	2 424 070
Dettes fiscales et sociales	5 088 619	5 494 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 759 844	1 706 410
Produits constatés d'avance	1 247 329	1 051 986
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 965 208</b>	<b>12 025 564</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 300 512</b>	<b>18 163 048</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	623 944	802 903
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 341 263	11 222 661
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 141	6 761
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 16 300 512 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 828 631 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : de 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : de 3 à 10 ans
- \* Mobilier : de 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	384 515			384 515
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763 928			763 928
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 148 444</b>			<b>1 148 444</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 501 194	44 546		1 545 740
- Matériel de transport	8 296			8 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 416 257	84 243		1 500 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 925 747</b>	<b>128 789</b>		<b>3 054 536</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	169 982	33 146		203 128
<b>Immobilisations financières</b>	<b>169 982</b>	<b>33 146</b>		<b>203 128</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 244 172</b>	<b>161 935</b>		<b>4 406 107</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		128 789	33 146	161 935
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>128 789</b>	<b>33 146</b>	<b>161 935</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

### Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Fonds commercial : 413 286€

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apport ARGOS en 2013			62 563	62 563
Acquisition clientèle M HAAS	103 950			103 950
Apport BSO 01/10/2021			218 002	218 002
<b>Total</b>	<b>103 950</b>		<b>280 565</b>	<b>384 515</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	350 642			350 642
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>350 642</b>			<b>350 642</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	779 048	193 823		972 871
- Matériel de transport	8 083	213		8 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	820 236	190 040		1 010 276
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 607 367</b>	<b>384 076</b>		<b>1 991 443</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 958 009</b>	<b>384 076</b>		<b>2 342 085</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 913 524 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	197 853		197 853
Autres	5 275		5 275
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 560 986	10 437 614	1 123 372
Autres	949 872	949 872	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	199 537	199 537	
<b>Total</b>	<b>12 913 524</b>	<b>11 587 024</b>	<b>1 326 500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	31 646		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	41 545
Clients - Travaux en cours	1 282 800
Clients - Factures à établir groupe	161 413
Fourn.avoirs non reçus	14 089
Fourn.avoirs non reçus groupe	5 400
Prov.IJSS. à recevoir	5 341
Etat - produits à recevoir	6 167
<b>Total</b>	<b>1 516 754</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 002,89 € décomposé en 93 017 titres d'une valeur nominale de 32,25 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	93 017	32,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 017	32,25

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 616 117
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>2 616 117</b>
Affectations aux réserves	16 117
Distributions	2 600 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>2 616 117</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission	38 818				38 818
Réserve légale	300 000				300 000
Réserves générales		16 117	16 117		16 117
Résultat de l'exercice	2 616 117	-2 616 117	1 828 631	2 616 117	1 828 631
<i>Dividendes</i>		2 600 000			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>5 954 935</b>		<b>1 844 748</b>	<b>2 616 117</b>	<b>5 183 566</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	54 000	25 000	54 000		25 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	128 550		1 811		126 739
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>182 550</b>	<b>25 000</b>	<b>55 811</b>		<b>151 739</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		25 000	76 086		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 965 208 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 141	7 141		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	711 387	269 710	441 678	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 113 224	2 113 224		
Dettes fiscales et sociales	5 088 284	4 906 018	182 266	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 797 842	1 797 842		
Produits constatés d'avance	1 247 329	1 247 329		
<b>Total</b>	<b>10 965 208</b>	<b>10 341 263</b>	<b>623 944</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	224 017			
(**) Dont envers les associés	13 083			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 853 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	676 807
Fourn.fact.non parvenues groupe	149 857
Frais bancaires à payer	1 219
Int courus C/C PM à Payer	10 230
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	552 711
Personnel - Provision Primes	761 750
Personnel - Provision Participation	289 941
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	255 564
Prov.Charges soc. s/Primes	365 640
Prov.Charges soc. à payer	57 988
Etat - charges à payer	46 942
taxe apprentissage	6 764
Clients - Avoirs à établir groupe	115 292
Divers charges à payer	1 450 000
<b>Total</b>	<b>4 740 706</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	194 462		
Charges constatées d avance groupe	5 075		
<b>Total</b>	<b>199 537</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	9 016		
Produits constatés d avance groupe	46 607		
Produits constatés d avance Encours	1 191 706		
<b>Total</b>	<b>1 247 329</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Expertise comptable	9 188 834
Commissariat aux comptes	17 550 662
Social	-21 103
Conseil	7 297 036
Autres	1 085 883
Expertise judiciaire	
Juridique	47 248
<b>TOTAL</b>	<b>35 148 561</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation		5 110
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		500
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>5 610</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 324	11 609
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>19 324</b>	<b>11 609</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-19 324</b>	<b>-5 999</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	1 826	
79100901 - Transfert Charges Groupe fonct supp	673 367	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	208 653	
79110001 - Transfert charges Formation	58 788	
79112000 - Remboursement prévoyance	115 984	
79140901 - Transfert charge Personnel GROUPE	623 513	
	1 682 132	
<b>Total</b>	<b>1 682 132</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 181
<b>TOTAL</b>	<b>54 000</b>	<b>7 181</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 91 518 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	366 073
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>366 073</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>91 518</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO PARIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 183 personnes dont 21 apprentis.

	Personnel
Auditeurs	169
Administratif	7
Associés	7
<b>Total</b>	<b>183</b>

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 2 739 409 €

Adresse du siège social :

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :  
126 739 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 126 739 €

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 887 871 €

**BDO PARIS**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 3 000 000 euros**  
**Siège social : 43 - 47, Avenue de la Grande Armée**  
**75116 PARIS**  
**480 307 131 RCS PARIS**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
**DU 25 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 25 mars,  
A 10 heures,

Les associés de la société BDO PARIS se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, **43 - 47, Avenue de la Grande Armée 75116 PARIS** et par voie de visioconférence sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Les membres du comité social et économique, régulièrement convoqués, sont Mmes Laureen PIVATY et Anne-Florence KLEIN.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Sébastien HAAS**, en sa qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

**La société ARCADE AUDIT**, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 93 007 actions sur les 93 017 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2023,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le projet des statuts modifiés.

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2023 et quitus à la Présidente et au Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Nomination du nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Fin corrélatrice du mandat de Monsieur Sébastien HAAS, Directeur Général Délégué,
- Décision de ne pas remplacer Madame Christine COSTARD, Directrice Générale Déléguée démissionnaire,

### ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

- Modification de la rédaction des articles 14 et 16 des Statuts,
- Modification corrélatrice des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2023 et quitus à la Présidente et au Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve **les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente et au Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **DEUXIEME RÉOLUTION**

### *Affectation du résultat de l'exercice*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 1 828 631 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 828 631 euros
<b>En totalité à titre de dividendes</b>	

**Soit 19,66 euros par action**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **3 354 935 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **1 828 631 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à **compter de ce jour**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices clos le	Dividendes	Revenu distribué éligible à la réfaction de 40 %	Revenu distribué non éligible à la réfaction de 40 %
30/09/2022	2 600 000 €	2 600 000 €	0 €
30/09/2021	1 500 000 €	1 500 000 €	0 €
30/09/2020	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RÉOLUTION

*Conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RÉOLUTION

*Nomination du nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire et fin corrélative de son mandat Directeur Général Délégué*

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de **Monsieur Arnaud NAUDAN** de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour et décide de supprimer son préavis de 3 mois prévu à l'article 14 des statuts.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée indéterminée à compter de ce jour :

**Monsieur Sébastien HAAS**  
Né le 18 mars 1982 à PARIS 16<sup>ème</sup> (75)  
De nationalité française  
demeurant au 37, rue d'Enghien, 75010 PARIS.

L'Assemblée prend acte que la nomination de Monsieur Sébastien HAAS en qualité de Directeur Général de la Société met fin à compter du même jour à son mandat de Directeur Général Délégué.

**Monsieur Sébastien HAAS** accepte les fonctions de Directeur Général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **CINQUIEME RÉOLUTION**

*Décision de ne pas remplacer Madame Christine COSTARD, Directrice Générale Déléguée démissionnaire*

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de **Madame Christine COSTARD** de son mandat de Directrice Générale Déléguée, à compter de ce jour, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE**

#### **SIXIEME RÉOLUTION**

*Modification de la rédaction des articles 14 et 16 des Statuts*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, et après avoir pris connaissance du projet des statuts décide de modifier la rédaction des articles 14 et 16 des Statuts afin d'acter la possibilité pour une personne morale d'être Présidente de notre Société et afin que la nomination, la rémunération et la révocation du/des Directeur(s) Général(aux) relève de la compétence du Président.

Une copie des statuts demeurera annexée aux présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

*Procuration pour les formalités*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au cabinet **BDO AVOCATS ATLANTIQUE**, Société d'Avocats Interbarreaux, sise 4, rue Manuel - 85000 LA ROCHE SUR YON pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance, le Directeur Général nouvellement nommé et au moins un associé présent.

DocuSigned by:  
*Sébastien Haas*  
924BF5357489437...

Le Président de séance

DocuSigned by:  
*Sébastien Haas*  
924BF5357489437...

Monsieur Sébastien HAAS  
Directeur Général nouvellement nommé  
« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

DocuSigned by:  
*Vincent GENIBREL*  
88683E3422AC47A...

Vincent GENIBREL  
Associé

## **BDO PARIS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 euros

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**



**ARCADE AUDIT**

19, rue du Général Foy  
75008 PARIS

*Société inscrite à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux comptes de Paris*

A l'assemblée générale de la société BDO Paris,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO PARIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 mars 2024

**ARCADE AUDIT**



Jean-Marie IDELON-RITON

## Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	35 148 561	34 827 690	320 870	0,92
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>35 148 561</b>	<b>34 827 690</b>	<b>320 870</b>	<b>0,92</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>4 411 057</i>	<i>4 792 165</i>	<i>-381 108</i>	<i>-7,95</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	74 648	75 924	-1 276	-1,68
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	2 788 749	1 706 248	1 082 501	63,44
Autres produits	120 630	55 114	65 516	118,87
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>38 132 588</b>	<b>36 664 976</b>	<b>1 467 611</b>	<b>4,00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	17 676 828	15 490 283	2 186 544	14,12
Impôts, taxes et versements assimilés	504 098	680 955	-176 857	-25,97
Salaires et traitements	10 815 295	10 701 134	114 161	1,07
Charges sociales	5 062 235	4 921 074	141 161	2,87
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	384 076	315 968	68 108	21,56
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	913 496	856 468	58 028	6,78
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	25 000	112 286	-87 286	-77,74
Autres charges	171 161	60 590	110 572	182,49
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>35 552 189</b>	<b>33 137 758</b>	<b>2 414 431</b>	<b>7,29</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 580 399</b>	<b>3 527 219</b>	<b>-946 820</b>	<b>-26,84</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)		5 110	-5 110	-100,00
D'autres valeurs mobilières et créances actif im		500	-500	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>		<b>5 610</b>	<b>-5 610</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 324	11 609	7 715	66,46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>19 324</b>	<b>11 609</b>	<b>7 715</b>	<b>66,46</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-19 324</b>	<b>-5 999</b>	<b>-13 325</b>	<b>222,13</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>2 561 075</b>	<b>3 521 220</b>	<b>-960 145</b>	<b>-27,27</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	7 181	3 033	4 148	136,78
Sur opérations en capital		964 000	-964 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>7 181</b>	<b>967 033</b>	<b>-959 852</b>	<b>-99,26</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	54 000	16 772	37 228	221,96
Sur opérations en capital		3 647	-3 647	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>54 000</b>	<b>20 419</b>	<b>33 581</b>	<b>164,46</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-46 819</b>	<b>946 614</b>	<b>-993 433</b>	<b>-104,95</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	289 941	727 567	-437 626	-60,15
Impôts sur les bénéfices (X)	395 684	1 124 150	-728 466	-64,80
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>38 139 768</b>	<b>37 637 619</b>	<b>502 149</b>	<b>1,33</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>36 311 137</b>	<b>35 021 502</b>	<b>1 289 635</b>	<b>3,68</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 828 631</b>	<b>2 616 117</b>	<b>-787 486</b>	<b>-30,10</b>
<i>(a) Y compris :</i>				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		5 110	-5 110	-100,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 083	11 609	-2 526	-21,76

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	350 642	350 642		
Fonds commercial (1)	384 515		384 515	384 515
Autres immobilisations incorporelles	413 286		413 286	413 286
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 054 536	1 991 443	1 063 093	1 318 380
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	197 853		197 853	166 207
Autres immobilisations financières	5 275		5 275	3 775
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 406 107</b>	<b>2 342 085</b>	<b>2 064 023</b>	<b>2 286 164</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	11 560 986	1 425 028	10 135 958	11 041 408
Autres créances	949 872		949 872	1 212 124
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	2 951 122		2 951 122	3 406 898
Charges constatées d'avance (3)	199 537		199 537	216 455
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 661 517</b>	<b>1 425 028</b>	<b>14 236 489</b>	<b>15 876 884</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 067 625</b>	<b>3 767 113</b>	<b>16 300 512</b>	<b>18 163 048</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 123 372	299 394

## Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	38 818	38 818
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	16 117	
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 828 631</b>	<b>2 616 117</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 183 566</b>	<b>5 954 935</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	25 000	54 000
Provisions pour charges	126 739	128 550
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>151 739</b>	<b>182 550</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 141	6 761
Emprunts et dettes financières diverses (3)	749 051	1 341 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 113 224	2 424 070
Dettes fiscales et sociales	5 088 619	5 494 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 759 844	1 706 410
Produits constatés d'avance	1 247 329	1 051 986
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 965 208</b>	<b>12 025 564</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 300 512</b>	<b>18 163 048</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	623 944	802 903
(1) Dont à moins d'un an (a)	10 341 263	11 222 661
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	7 141	6 761
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

20

20

20

20

20

20



## **/// Règles et méthodes comptables**

Désignation de l'entreprise : SAS BDO PARIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 16 300 512 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 828 631 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## **/// Règles et méthodes comptables**

### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : de 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : de 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : de 3 à 10 ans
- \* Mobilier : de 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### **Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Règles et méthodes comptables

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### **Engagement de retraite**

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	384 515			384 515
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763 928			763 928
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 148 444</b>			<b>1 148 444</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	1 501 194	44 546		1 545 740
- Matériel de transport	8 296			8 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 416 257	84 243		1 500 500
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 925 747</b>	<b>128 789</b>		<b>3 054 536</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	169 982	33 146		203 128
<b>Immobilisations financières</b>	<b>169 982</b>	<b>33 146</b>		<b>203 128</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 244 172</b>	<b>161 935</b>		<b>4 406 107</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		128 789	33 146	161 935
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>128 789</b>	<b>33 146</b>	<b>161 935</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

### Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

L'affectation comptable du mali technique de fusion est la suivante :

- Fonds commercial : 413 286€

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Apport ARGOS en 2013			62 563	62 563
Acquisition clientèle M HAAS	103 950			103 950
Apport BSO 01/10/2021			218 002	218 002
<b>Total</b>	<b>103 950</b>		<b>280 565</b>	<b>384 515</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	350 642			350 642
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>350 642</b>			<b>350 642</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal générales, agencements aménagements divers	779 048	193 823		972 871
- Matériel de transport	8 083	213		8 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	820 236	190 040		1 010 276
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 607 367</b>	<b>384 076</b>		<b>1 991 443</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 958 009</b>	<b>384 076</b>		<b>2 342 085</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 913 524 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	197 853		197 853
Autres	5 275		5 275
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 560 986	10 437 614	1 123 372
Autres	949 872	949 872	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	199 537	199 537	
<b>Total</b>	<b>12 913 524</b>	<b>11 587 024</b>	<b>1 326 500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	31 646		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	41 545
Clients - Travaux en cours	1 282 800
Clients - Factures à établir groupe	161 413
Fourn. avoirs non reçus	14 089
Fourn. avoirs non reçus groupe	5 400
Prov. IJSS. à recevoir	5 341
Etat - produits à recevoir	6 167
<b>Total</b>	<b>1 516 754</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 002,89 € décomposé en 93 017 titres d'une valeur nominale de 32,25 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	93 017	32,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 017	32,25

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 616 117
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>2 616 117</b>
Affectations aux réserves	16 117
Distributions	2 600 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>2 616 117</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2023
Capital	3 000 000				3 000 000
Primes d'émission	38 818				38 818
Réserve légale	300 000				300 000
Réserves générales		16 117	16 117		16 117
Résultat de l'exercice	2 616 117	-2 616 117	1 828 631	2 616 117	1 828 631
<i>Dividendes</i>		2 600 000			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>5 954 935</b>		<b>1 844 748</b>	<b>2 616 117</b>	<b>5 183 566</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	54 000	25 000	54 000		25 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	128 550		1 811		126 739
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>182 550</b>	<b>25 000</b>	<b>55 811</b>		<b>151 739</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		25 000	76 086		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 965 208 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	7 141	7 141		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	711 387	269 710	441 678	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 113 224	2 113 224		
Dettes fiscales et sociales	5 088 284	4 906 018	182 266	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 797 842	1 797 842		
Produits constatés d'avance	1 247 329	1 247 329		
<b>Total</b>	<b>10 965 208</b>	<b>10 341 263</b>	<b>623 944</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	224 017			
(**) Dont envers les associés	13 083			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 853 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	676 807
Fourn.fact.non parvenues groupe	149 857
Frais bancaires à payer	1 219
Int courus C/C PM à Payer	10 230
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	552 711
Personnel - Provision Primes	761 750
Personnel - Provision Participation	289 941
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	255 564
Prov.Charges soc. s/Primes	365 640
Prov.Charges soc. à payer	57 988
Etat - charges à payer	46 942
taxe apprentissage	6 764
Clients - Avoirs à établir groupe	115 292
Divers charges à payer	1 450 000
<b>Total</b>	<b>4 740 706</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	194 462		
Charges constatées d'avance groupe	5 075		
<b>Total</b>	<b>199 537</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	9 016		
Produits constatés d'avance groupe	48 607		
Produits constatés d'avance Encours	1 191 706		
<b>Total</b>	<b>1 247 329</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2023
Expertise comptable	9 188 834
Commissariat aux comptes	17 550 662
Social	-21 103
Conseil	7 297 036
Autres	1 085 883
Expertise judiciaire	
Juridique	47 248
<b>TOTAL</b>	<b>35 148 561</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation		5 110
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		500
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>5 610</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 324	11 609
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>19 324</b>	<b>11 609</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-19 324</b>	<b>-5 999</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	1 826	
79100901 - Transfert Charges Groupe fonct supp	673 367	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	208 653	
79110001 - Transfert charges Formation	58 788	
79112000 - Remboursement prévoyance	115 984	
79140901 - Transfert charge Personnel GROUPE	623 513	
	1 682 132	
<b>Total</b>	<b>1 682 132</b>	

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	54 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 181
<b>TOTAL</b>	<b>54 000</b>	<b>7 181</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 91 518 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	366 073
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>366 073</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>91 518</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO PARIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 183 personnes dont 21 apprentis.

	Personnel
Auditeurs	169
Administratif	7
Associés	7
<b>Total</b>	<b>183</b>

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 2 739 409 €

Adresse du siège social :  
43-47 avenue de la Grande Armée  
75116 PARIS

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :  
126 739 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 126 739 €

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 887 871 €